Zeitschrift: Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 16 (1957-1958)

Artikel: Le Sesleria disticha (Wulfen) Pers. dans les Alpes françaises

Autor: Becherer, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-880415

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Sesleria disticha (Wulfen) Pers. dans les Alpes françaises

par

A. Becherer

L'espèce à laquelle nous consacrons les lignes qui suivent est une fine graminée montagnarde : **Sesleria disticha** (Wulfen) Pers., Syn. 1: 72. 1805 = Poa disticha Wulfen ap. Jacq., Miscell. Austr. 2: 74. 1781 = Cynosurus distichus Hoffm., Deutschl. Fl., ed. 2, 1: 49. 1800 = Sesleria sphaerocephala Clairv., Man. d'herb.: 22. 1811, non Ard. 1764 = Oreochloa disticha Link, Hort. Berol. 1: 44. 1827 = Poa seslerioides Loisel., Fl. gall., ed. 2, 1: 82. 1828, non All. 1785 = Sesleria disticha var. typica Fiori in Fiori & Paol., Fl. an. It. 1: 78. 1896.

On sait que cette espèce habite la roche et le gazon rocailleux sur terrain siliceux. Elle est propre à l'Europe où elle se trouve dans les Pyrénées ², les Alpes (parties centrales et orientales) et les Car-

¹ Plusieurs auteurs: Ascherson & Graebner (1900), Brand (1905), Rouy (1913), Deyl (1946), Hayek (1956) citent par erreur pour Jacquin: « Collectanea », ouvrage tout différent.

² Récemment, Deyl (1946: 240 et suiv.) a séparé la plante des Pyrénées du S. disticha. D'après cet auteur, la plante pyrénéenne (qu'il nomme Oreochloa « Blanka ») se distinguerait de la plante des Alpes et des Carpathes par certains caractères morphologiques, à savoir : sclérenchyme de la feuille confluent (figures : Deyl 1946: 240), ligule courte (0,2 à 1 mm.), tige glabre. Nous ne pouvons confirmer les indications de Deyl en ce qui concerne le deuxième et le troisième caractères. Nous avons eu en mains des échantillons de provenance pyrénéenne dont les ligules montraient les dimensions suivantes : 2 mm. : Maladetta, Perrot; 2,5 mm. : Culaus, Val de Lutour près de Cauterets, P.-N. Maillarp 1859 (Billot, Fl. Galliae et Germ. exsicc., no. 1364 bis); 6 mm. : Canigou, Aug. de Saint-Hilaire 1849. Nous avons en outre vu des spécimens pyrénéens dont les tiges sont pourvues de poils et ne se distinguent par là en rien des plantes des Alpes ou des Carpathes. Quant à la disposition du sclérenchyme foliaire, confirmée par nous, nous ignorons quelle valeur réelle il faut attribuer à ce caractère. S'agirait-il d'une influence du sol ou de la latitude? On sait que la disposition du sclérenchyme peut varier : SAINT-YVES (1913: 11-12) en a donné un excellent exemple. Le même auteur (SAINT-YVES 1925: 230) rappelle une remarque de l'éminent agrostologue Edouard Hackel disant que les caractères

pathes ¹. Dans les Alpes, le Sesteria disticha constitue un élément fidèle des formations de Carex curvula et d'Elyna myosuroides; plus rarement, il s'associe au Festuca varia. Quant à sa distribution verticale, on possède, grâce aux recherches faites par M. Josias Braun (Braun-Blanquet) des indications très exactes pour le canton des Grisons: l'espèce s'y tient entre 2300 et 3100 m. en moyenne, en descendant cependant jusqu'à 1950 m. et en montant jusqu'à 3270 m. au Piz Linard ² en Basse-Engadine, maximum absolu pour les Alpes.

La distribution horizontale dans les Alpes est, grossomodo, la suivante:

ALLEMAGNE: Bavière. — AUTRICHE: Tyrol; Salzbourg; Carinthie; Styrie. — Suisse: Espèce considérée par Gaudin (1828: 269) comme « rarissima », indiquée d'une manière certaine seulement « in summis Alpibus rhaeticis insubricisque »; aujourd'hui: Valais; Oberland bernois (extrême E. à la frontière d'Uri, unique station dans ce canton ³); St-Gall; Tessin; Grisons. — ITALIE: Lombardie 4; Vénétie. — France: Pas d'indications; cependant l'agrostologue Husnot (1896) ainsi que Rouy (1913) et Fournier (1934) dans leurs flores disent pour l'espèce: « à rechercher dans les Alpes françaises ».

Il résulte de ce qui précède que le *S. disticha* occupe dans les Alpes surtout les parties orientales de la chaîne. D'après notre énumération, la région située le plus à l'ouest serait le Valais. Il est d'importance de regarder en détail la distribution de l'espèce sur sol valaisan.

Valais: Bas-Valais (stations énumérées du nord au sud et de l'ouest à l'est): 1) Alpes de Salvan-Finhaut-Barberine: Luisin, de 2300 m. à 2785, m., divers collecteurs: D. Coquoz 1916 5; J. Briquet, F. Cavillier et E. Abrezol 1917; H. Gams, O. Meylan et E. Wilczek 1917; J. Briquet 1919; etc. — Arête entre la Pointe d'Etava et Fontanabran, 2450 m., C. Favarger 1953. — Arête entre Fontanabran et Beloiseau, 2500-2600 m., D. Coquoz 1916; ibidem, J. Briquet 1919. —

histotaxiques paraissent, chez un certain groupe de Festuca, presque aussi variables que les caractères macroscopiques! En tout cas, la disposition du sclérenchyme foliaire chez le Sesleria disticha ne peut constituer pour nous qu'un caractère de second ordre qui ne devrait pas être utilisé pour distinguer spécifiquement une espèce d'une autre.

¹ La présence du *S. disticha* dans les Balkans, mentionnée par plusieurs auteurs, n'est pas confirmée par HAYEK-MARKGRAF (1932-33) ni par DEGEN (1936).

² Braun 1913: 164; Braun-Blanquet & Rübel 1932: 138.

³ M. Welten (Berne) in litt. (2 février 1957).

⁴ L'espèce n'est pas connue du Piémont. La provenance d'un échantillon étiqueté « Bellardi, ex M. Cenisio », conservé dans l'herbier d'Albr. de Haller fil. et mentionné par Hackel & Briquet (1907: 55) est pour nous douteuse. Nous pensons qu'il s'agit là d'une confusion de localité.

⁵ La date 1917 donnée par nous-même (Becherer 1956 : 66) est à rectifier.

La Veudale, vers 2490 m., D. Coquoz 1942. — Pentes du Grand Perron, vers 2490 m., D. Coquoz 1942. — 2) Pointe Ronde, sur Trient, env. 2400 m., C. Favarger 1937. — 3) Catogne: Nombreux collecteurs; première mention: Murith (1810: 86), « en entrant dans les prés de la Catogne de St. Brancher », indication mise en doute par Gaudin (1828: 269); échantillon plus ancien existant: « Catogne de S. Brancher », Thomas in herb. Albr. de Haller fil. — 4) Environs de la Cabane la Saleinaz (Val Ferret), W. Bernoulli 1896. (Altitude de la cabane: 2691 m.) — Haut-Valais: col de Bistinen, côté du Simplon, 2419 m., E. Schmid 1946.

On constate qu'à part la station du col de Bistinen, toutes les stations valaisannes du S. disticha sont situées dans la zone cristalline du Bas-Valais, rive gauche du Rhône, zone marquée par les points Salvan - Lac de Barberine - Cheval Blanc - Col de Balme - Saleinaz - Sembrancher. Quelques-unes des stations s'approchant fort de la frontière française, il y a lieu de supposer que l'espèce se retrouve dans la continuation française de la dite zone cristalline qui va, en direction S.-W., vers Servoz et Chamonix. Nous pensons en première ligne aux environs immédiats des Perrons dont la partie N.-W. (suisse) héberge la plante (voir ci-dessus). Des recherches dans cette région, qui n'a guère été visitée par les botanistes jusqu'à maintenant, s'imposent.

Si, à l'heure actuelle, nous ne savons rien de positif sur la présence du S. disticha dans cette zone frontière, nous pouvons, d'autre part, signaler à nos collègues français le fait que l'espèce a été récoltée, il y a bientôt cinquante ans, plus au sud, en pleine terre de Haute-Savoie. Il s'agit de spécimens étiquetés: Les Ayers sur Servoz, juillet 1909, in herb. Delessert. Le collecteur, Michel Bouchard, directeur de l'Ecole primaire supérieure à Chamonix, était en relations avec le regretté John Briquet, directeur du Conservatoire Botanique de Genève, qui semble avoir voulu intéresser Bouchard à sa Flore des Alpes Lémaniennes (restée inachevée) et lui acheta, dans les années 1916-18, une série de plantes d'herbier (plantes de la Haute-Savoie), dont le Sesleria qui nous occupe. Ce dernier est représenté en six belles touffes. L'étiquette est écrite par Briquet à qui l'on doit certainement aussi la détermination. L'indication de la station manque malheureusement de précision. Nous admettrions volontiers que le Sesleria provient de la zone cristalline située à l'E. d'Ayer et formée par la Montagne de Pormenaz (Pointe-Noire [2323 m.]) — ulterius requirendum.

Par la trouvaille du botaniste savoyard Michel Bouchard, restée inédite par les circonstances, une phanérogame nouvelle vient s'ajouter à la flore du département de la Haute-Savoie et de toutes les Alpes françaises.

* *

Nous remercions vivement M. le professeur M. Welten, Berne, et M. Denis Coquoz, les Marécottes sur Salvan, qui ont bien voulu nous fournir quelques renseignements complémentaires pour cette notice. Notre gratitude va également vers notre collègue, M¹le Simone Vautier, Genève, qui s'est aimablement chargée de faire pour nous des recherches anatomiques sur la structure foliaire du Sesleria disticha.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- ASCHERSON, P. & GRAEBNER, P. 1900. Synopsis der mitteleuropäischen Flora 2, l. W. Engelmann, Leipzig.
- Becherer, A. 1956. Florae vallesiacae Supplementum. Supplement zu Henri Jaccards Catalogue de la Flore valaisanne. Mém. Soc. helv. Sc. nat. 81.
- Brand [A.] 1905. Gramineae. In: Hallier-Wohlfarth, Koch's Synopsis der deutschen und schweizer Flora. 3. Aufl. Lief. 17. O. R. Reisland, Leipzig.
- Braun, J. 1913. Die Vegetationsverhältnisse der Schneestufe in den rätisch-lepontischen Alpen. Nouv. Mém. Soc. helv. Sc. nat. 48.
- Braun-Blanquet, J. & Rübel, E. 1932. Flora von Graubünden. Erste Lieferung. Veröff. geobot. Inst. Rübel Zürich 7.
- DEGEN, A. v. 1936. Flora velebitica 1. Ungar. Akad. d. Wissensch., Budapest.
- DEYL, M. 1946. Study of the genus Sesleria. Opera Bot. Cechica 3. Prague.
- Fournier, P. 1934. Les quatre Flores de la France. P. Lechevalier, Paris.
- Gaudin, J. 1828. Flora helvetica 2. Orell, Füssli et Cie, Zürich.
- HACKEL, E. & BRIQUET, J. 1907. Revision des Graminées de l'Herbier d'Albr. de Haller filius. Ann. Cons. Jard. bot. Genève 10: 26-98.
- HAYEK, A. v. 1956. Flora von Steiermark 2, 2. Akadem. Druck-u. Verlagsanstalt, Graz.
- HAYEK, A. & MARKGRAF, F. 1932-1933. Prodromus Florae Peninsulae balcanicae 3. Fedde, Repert., Beih. 30.
- HUSNOT, T. 1896. Graminées 1. Cahan.

- Murith [L. J.] 1810. Le Guide du Botaniste qui voyage dans le Valais. H. Vincent, Lausanne.
- Rouy, G. 1913. Flore de France 14. Les Fils d'E. Deyrolle, Paris.
- Saint-Yves, A. 1913. Les Festuca de la Section Eu-Festuca et leurs Variations dans les Alpes-Maritimes. Ann. Cons. Jard. bot. Genève 17: 1-218.
 - 1925. Contribution à l'Etude des Festuca (Subgen. Eu-Festuca) de l'Amérique du Nord et du Mexique. Candollea 2: 229-316.